

Le paysage, une fixation?

Olivier Lazzarotti

Volume 46, Number 129, 2002

Le paysage par-delà la norme : Questions, opinions débats

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/023056ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/023056ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lazzarotti, O. (2002). Le paysage, une fixation? *Cahiers de géographie du Québec*, 46(129), 299–322. <https://doi.org/10.7202/023056ar>

Le paysage, une fixation?

Olivier Lazzarotti

E.A. MIT, Université de Paris VII-Denis-Diderot

Université de Picardie Jules-Verne

olazzaro@club-internet.fr

*Un p'tit village, un vieux clocher, un paysage
si bien caché et dans un nuage, le cher visage,
de mon passé.*

(Charles Trenet)

Que reste-t-il, finalement, de nos amours, si ce n'est un paysage? Et quelles raisons aurions-nous de ne pas totalement nous abandonner à cette irrépressible et démesurée envie de n'y rien toucher pour conserver, intacts, à l'écart du temps qui passe, les unes et les autres? Et de céder, dans un relâchement de l'être poussé vers sa plénitude, aux ivresses d'une voluptueuse rêverie nostalgique?

Complaisance? Illusions? Faut-il se laisser emporter par les plis, voire les replis, des sept voiles d'une séduction qui pourrait, aussi, se révéler fatale? Est-on bien sûr que, dans le mot paysage, ne se nichent pas d'autres enjeux qu'une analyse raisonnée pourrait mettre en lumière? La question pourrait sembler celle d'un rabat-joie. On se devra, pourtant, de la soulever clairement.

Les définitions du mot ne manquent pas. J.-C. Wieber (1996 : 170), par exemple, en rappelle la double entrée, présente dès l'apparition du mot : « La première apparition du mot paysage date de 1538, pour décrire un tableau peint; la seconde vient en 1549 pour désigner l'étendue du pays soumise à la vue ».

Question d'étendue spatiale, donc, mais aussi de représentation. Directement inspiré par cette ambivalence fondamentale, nous choisissons d'ancrer notre réflexion dans ce postulat énoncé par A. Berque (1995 : 15) : « les sociétés aménagent leur environnement en fonction de l'interprétation qu'elles en font, et réciproquement elles l'interprètent en fonction de l'aménagement qu'elles en font ».

Au fond, on peut dire, avec un sens à peine forcé de la formule, que le paysage est le mot qui sert à désigner, tout à la fois, l'homme et l'homme qui voit l'homme, voire, dans notre posture, l'homme qui voit l'homme qui voit l'homme...

Ainsi la notion de paysage est porteuse d'une double réflexivité. La première est celle de l'homme à l'homme : le paysage est bien une construction sociale, tant concrète que symbolique, toujours datée, disputée et donc évolutive. La seconde est celle de la forme au sens : du coup, il n'est pas pensable d'en négliger la nécessaire

part d'interprétation et de ne pas, en même temps, se poser la question de son apprentissage. Car nous interprétons des paysages qui nous informent, consciemment ou non, sur des valeurs qui les fondent. C'est que le paysage ne s'adresse pas à la simple capacité de voir, mais bien à celle de regarder, elle-même liée à une capacité de mise à distance de ce qui est vu, ce que résume S. Schama (1995 : 16) : « Du moins rendons justice à l'œil humain, car c'est son regard qui fait toute la différence entre la matière brute et le paysage ».

C'est par lui que les choix, les tris, voire les effacements qui président à la transformation de cet espace brut en paysage – opération que l'on pourrait qualifier de « payement » – produisent une mise en « ordre du visuel », selon l'expression de G. Sautter (1993 : 619) qui réfléchit un trait culturel majeur, donc. Et le même auteur d'y revenir par ailleurs (1990 : 629) : « Mais le choix n'est pas innocent. N'importe quel fragment de la réalité visible ne fait pas l'affaire, mais seulement celui qui se présente avec la structure interne voulue, selon la disposition des éléments matériels, le point où le regard est posé et la façon dont la perspective s'organise ».

Le paysage n'est donc pas qu'une forme. Rien dans ce que l'on voit ne permet de le définir. Tenter de le faire n'aboutirait qu'à proposer une définition, une de plus – au nom de quelle légitimité? –, du mot, soit à aggraver, davantage si possible, la confusion ambiante.

Car, en tant que ce que l'on regarde du territoire soit aussi ce que l'on nous apprend à en voir, le paysage est, fondamentalement, un ordre. Un ordre qui porte une histoire, laquelle peut aussi renvoyer à des mythes, et qui réfléchit l'état, arrêté à un moment donné, des relations sociales des hommes qui ont contribué à l'inspirer, à le produire et qui tendent à le conserver. Et un ordre, aussi, qui, à force d'être intériorisé, en devient inconscient ainsi que nous le rappelle S. Schama comme pour mieux mettre en garde contre ce qu'on finit par oublier (1995 : 16) : « Les paysages que nous croyons les plus exempts d'intervention culturelle se révèlent parfois à la réflexion ceux qui en sont le produit ».

C'est en tant qu'ordre politique et idéologique qu'il semble donc pertinent, pour ne pas dire nécessaire, d'interroger l'approche géographique pour explorer, ouvertement, ce problème essentiel de la relation entre paysage et liberté humaine¹. La conscience humaine de soi, la capacité à penser sa relation aux autres et à la mettre en œuvre, mais aussi la capacité de se déplacer et d'être ailleurs aussi bien qu'ici, sont-elles déterminées par le premier apprentissage, souvent inconscient, des paysages « maternels » de la vie d'un homme, ceux à travers lesquels il a découvert et intériorisé le monde au point de le naturaliser?

Du coup, à la fois comme production, lecture et apprentissage du monde, le paysage est au cœur des enjeux de la reproduction du social, soit de la norme, notion envisagée ici essentiellement dans sa dimension prescriptive².

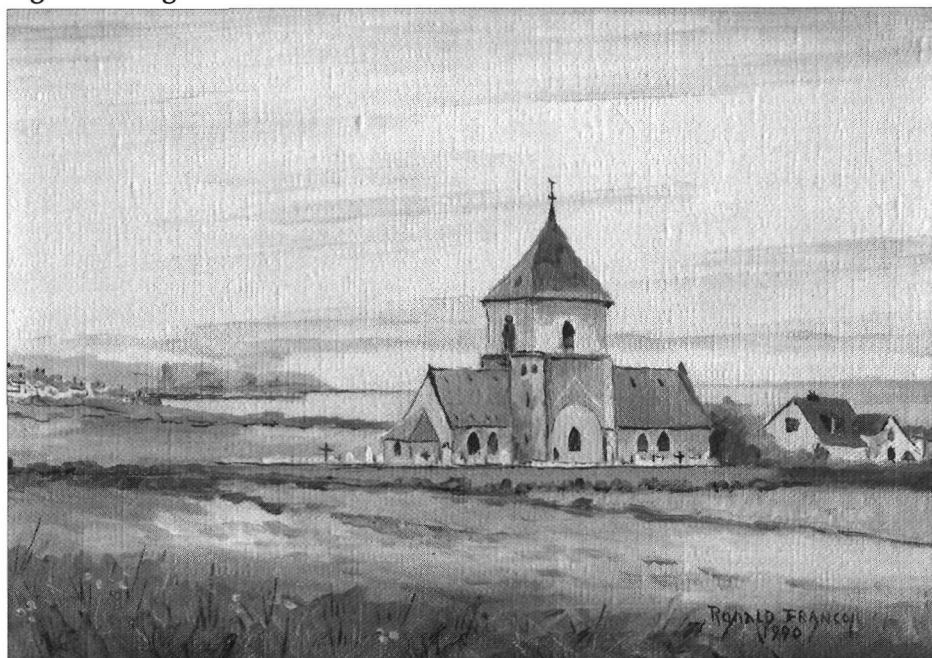
PAYSAGE, UN MOT D'ORDRE?

Le XX^e siècle aura accentué peut-être encore plus que les précédents cette ambivalence qui attache la notion de paysage autant au domaine des matérialités qu'à celui des idéalités, sans qu'il soit toujours possible de faire la différence dans l'usage qui est fait du mot. Et cette ambivalence qui lui donne toute la richesse et l'épaisseur d'un mot plein est aussi la source de tous les troubles, de toutes les confusions et de tous les débats qui l'entourent. De quoi, finalement, parle-t-on encore quand on parle de paysage? Et que dit-on?

LE PAYSAGE, DU « BEAU » AU « VRAI »

Nichées dans un fond de nature, montagne ou mer, des maisons, rurales s'il en est, sans âge, parfument l'atmosphère d'une douce odeur de campagne apaisée. L'église, au clocher crânement dressé, n'en finit pas d'écraser le lieu et remplit du son de cette cloche si familière les solitudes environnantes. Peu, ou pas d'hommes. Et nous voilà au cœur de l'image stéréotypée, pour ne pas dire racoleuse, de la ruralité heureuse telle qu'on se la représente aujourd'hui (figure 1). Est-ce celle

Figure 1 Église d'Audresselles (Pas-de-Calais)



Source : R. François (collection particulière)

Rougerie, G. et Beroutchachvili, N. (1991 : 130-131) : « Le paysage que l'on considère comme seul digne de ce nom est, en fait, un monument historique, témoignage quasi sacré du passage des générations antérieures, de leur faire-valoir et, occasionnellement, de leurs vertus. Compréhensible, cette tournure d'esprit représente une fixation nostalgique sur un archétype, fixation à laquelle concourent des phénomènes de société contemporains : exaltation des racines culturelles, crainte du changement, compensation des agressions subies. Ce culte du paysage-lieu de mémoire, assimilé au paradis perdu, surtout dans la vieille Europe marquée par ses civilisations rurales, est spécialement réducteur : il refuse au paysage le droit à être une structure évolutive ».

d'un Charlevoix, pris dans les couleurs de Louise Kirouac, peintre bretonne, exposant dans l'une ou l'autre des galeries de la rue du Trésor à Québec, très touristique et commerciale? Ou celle d'un Boulonnais, exposé sous le charme facile et plat des tableaux de Ronald François, peintre très local présenté, quant à lui, dans une galerie de Calais?

Nouveau ou Ancien Monde? L'endroit, finalement, importe peu. Ce qui est célébré, au-delà d'un « style », de l'esthétique internationale de l'image pieuse, c'est un ordre. Un ordre qui, aujourd'hui, se fond, au point de s'y confondre, dans la validation consensuelle des légitimités locales traditionnelles, agriculture et religion en tête; l'âge d'or d'une ruralité désormais engloutie, celle du milieu d'un XIX^e siècle pourtant déjà emporté par le tourbillon de la première révolution industrielle, mais toujours prégnante dans les cœurs et les esprits de nos contemporains et qui se constitue en canons de l'authenticité.

Implicitement, le spectateur, parfois aussi conforté dans ses propres convictions, est, si ce n'est déjà fait par ailleurs, informé des valeurs et des normes qui fondent cet ordre, celles d'un temps bien long, où rien ne change. De fait, dans la plupart des cas, les tableaux sont vidés de toute présence humaine, vidés, donc, de ce qui pourrait parler des conditions sociales et historiques ayant produit ces paysages (conflits, tourmentes). Et, avec eux, sont évacuées toutes les substances qui font la réalité de l'histoire des hommes : la sueur, le sang...

Cette idéologie internationale du paysage n'est pas qu'une nostalgie. Elle porte aussi ses propres utopies, comme se plaît à le développer le texte de la brochure de l'exposition Louise Kirouac elle-même (Roussan de, 1999 : 5) :

Comme d'autres peintres, Louise aimerait pouvoir tout reproduire avant que le modernisme efface les racines profondes de notre mémoire. Plusieurs régions s'en sortent bien. La Beauce et le Bas-du-fleuve ne sont pas encore gâtés par ce modernisme à outrance.

On peut ainsi dégager deux tendances, lourdes de conséquences. La première, liée à l'impression de temps suspendu, tend à écraser les perspectives temporelles et à projeter sur le futur l'image du passé. La seconde, liée à l'ordre spatial représenté, concerne la relation entre l'identique et l'étranger. L'identité produite est construite par référence – par attachement? – au passé et au sol.

Les arguments convergent. L'ordre « artialisé », selon l'opération décrite par A. Roger (1994), du paysage est connu et son intention aisée à saisir : le contrôle du social. Il renvoie à la figure géographique et au territoire de l'Homme-habitant, telle que M. Heidegger (1951, par exemple) l'a amplement développé, et au concept d'« habiter » que M. Le Lannou (1949 : 11) définissait ainsi : « Habiter, c'est vivre sur un morceau de la planète, en tirer de quoi satisfaire les besoins élémentaires de l'existence et, dans une mesure variable, un certain nombre de besoins acquis ou de commodités superflues ».

L'Homme-habitant est enraciné dans le lieu; il y vit et il en vit au point, finalement, de s'y confondre. Son territoire est clairement celui du paysan sédentarisé; du paysan-soldat, à l'occasion, défini par ses frontières, ces bornes si rarement dépassées. Ce sont bien ces mêmes territorialités qui ont conduit le monde à s'entredéchirer, par deux fois, les Européens entraînant les autres.

L'analyse des origines de cette esthétique de l'ordre permet d'en préciser les aspects les plus apparents. À une époque où la création artistique se jouait dans la production paysagère, les peintres de l'École de Barbizon, Théodore Rousseau en tête, ont, avec leur génie, inventé les règles de cet art. Plaçons-nous donc devant cette *Sortie de Forêt à Fontainebleau, soleil couchant*, datée de 1848. Imprégnés par les chaleurs crépusculaires d'un soleil qui jetterait ses dernières forces dans l'accomplissement d'une ultime révolution, les spectateurs, comme ces vaches, elles-mêmes écrasées par le poids de l'instant, retiennent leur souffle. C'est que la marche du temps semble bel et bien interrompue, comme accrochée à la dramatisation si puissante de ce moment de pure extase romantique.

T. Rousseau ne fait pas qu'évacuer l'homme de ce tableau. Il met tout son génie, symétriquement, à une « hiératisation » de la nature, ce qui va bien au-delà. Il nous la présente comme investie de ces divinités qui fondent, tout à la fois, le panthéisme et le paganisme. Le paysage représenté accède à un statut supérieur : mieux que le Beau, il est métamorphosé en Vrai. Il prend, ainsi, un sens en soi, un sens – pourquoi pas? – transférable aux sociétés humaines. Remplie d'une religiosité pré-moderne, en opposition, pêle-mêle, avec le monothéisme et la Raison des Lumières, les paysagistes bellifontains préparent le lit des sensibilités et des mouvements conservationnistes de la fin du siècle et dont la SPPEF³, fondée en 1901 par Sully Prud'homme, sera une des premières concrétisations en France.

Cela dit, ces représentations paysagères n'ont pas non plus totalement abandonné les fondements de leur lointaine ascendance, celle d'un XV^e siècle généralement reconnu comme celui de l'invention du paysage occidental. *L'annonce de la mort de Saül à David*, œuvre des années 1470 et tirée des *Heures d'Étienne Chevalier* de Jean Fouquet (vers 1420-1480) n'en est pas le premier exemple. Cette représentation, pourtant, ne manque pas d'intérêt. En arrière-plan de la scène principale, le paysage ouvre une véritable perspective, au propre comme au figuré, le long de laquelle le regard se construit, par contrastes, en une double opposition. La première sépare villes et campagnes. Les remparts fixent clairement la limite entre les deux et produisent l'effet de distanciation. Mais les campagnes ne sont pas uniformes, ce que le jeu des couleurs contribue amplement à souligner. On peut, en effet, distinguer des campagnes riantes, cultivées et colorées et des campagnes bruyantes, violentes et grisées.

Ainsi, Jean Fouquet, en écho aux grandes tendances de son époque, compose son œuvre à partir d'un jeu de différenciation et de distanciation spatiales : campagne et ville; nature et culture; profane et sacré. Et c'est de ce travail de mise en regard que naît, en Occident, la représentation paysagère.

Du coup, elle se trouve au cœur d'une préoccupation majeure de ce temps, la conquête et la maîtrise de l'espace d'une Europe qui se renouvelle totalement, tant par son expansion territoriale que par les conceptions qu'elle se fait d'elle-même et de la planète tout entière. La distinction entre les villes et les campagnes n'est donc pas fortuite. Elle renvoie, directement, au désir de domination des premières sur les secondes. Autrement dit, l'invention paysagère procède de la volonté de contrôle de l'espace. Et cette lecture permet de se sortir d'une contradiction peu soulevée mais importante. Comment comprendre, en effet, que ce soit dans les basses plaines du nord de l'Europe et non dans les cités italiennes, pourtant décrites comme les

véritables foyers intellectuels de l'Europe de la Renaissance, que soit né, comme on a pris l'habitude de le penser, le *landskap* (Wieber, 1996 : 170), en français le paysage?⁴ Or, on peut aussi relier ce fait à un autre, inspiré de la même dynamique : l'invention, dans la seconde moitié du siècle suivant, de la projection cartographique par le flamand Mercator. Le regard n'est-il pas la première forme de l'appropriation territoriale, alors que la maîtrise de la navigation océane arrive juste un peu après? Quelques siècles plus tard encore, les officiers anglais sont formés, dans leurs propres écoles militaires, aux techniques de l'aquarelle afin de rapporter des représentations fiables de ces lointains paysages à coloniser, comme le montre R. Vézina (1977 : 296) à propos des officiers anglais arrivant dans Charlevoix :

Les officiers militaires semblent avoir reçu une très bonne formation artistique à l'école militaire fondée en 1741, à Woolwich au sud-est de Londres. [...]. Le développement de l'aquarelle anglaise et la formation artistique des officiers militaires expliquent la prolifération des paysages produits au Canada au cours des XVIII^e et XIX^e siècles.

Il n'est donc pas tout à fait surprenant de voir que les Services historiques des armées français soient organisateurs d'une exposition⁵ au titre suggestif : « Du paysage à la carte »...

Ainsi, une grande partie des reproductions paysagères de notre époque ne sont donc pas plus la représentation d'une belle chose que la belle représentation d'une chose. Elles assurent en réalité la reproduction de normes sociales, faites d'ordres convenus, qui tendent à enfermer dans des schémas périmés et contestables de compréhension du monde les hommes qui les reçoivent. La peinture ne constitue à cet égard qu'un aspect de cette entreprise.

LE PAYSAGE, DU « VRAI » AU « BON »

À un moment où les artistes, peut-être parce qu'ils en avaient tout dit, allaient, progressivement, se détourner du paysage, les scientifiques, qui avaient appris depuis Descartes à dissocier nature et culture, vont peu à peu investir ce champ : en 1866, E. Hæckel invente le mot écologie; en 1935, Tansley celui de géosystème. Entre temps, F. Ratzel (1904) avait pris parti : « L'art et la science ont tous deux pour objectifs de faciliter la compréhension du monde qui nous entoure ainsi que celui qui est en nous ».

Le paysage est ainsi regardé par les scientifiques, les naturalistes en particulier, comme un objet scientifique à travers le prisme de l'analyse systémique qui sert de nouvelle base de compréhension du monde lui-même. Il n'y a, pour exprimer le glissement de l'esthétique au scientifique, qu'à se référer à la couverture de l'ouvrage de J. de Rosnay (1977), *Le Macrocospe* : une fenêtre (la *veduta* de la Renaissance?), ouverte sur la planète. Une citation éclaire le propos (p. 21) :

L'atome, la molécule, la cellule, l'organisme, la société s'emboîtent les uns dans les autres comme un jeu de poupées russes. La plus grande de ces poupées a la dimension de la planète. Elle englobe la société des hommes et leurs économies. Les villes et les entreprises qui transforment le monde. Les organismes vivants et les cellules qui les constituent.

Cette lecture systémique du monde, également véritable philosophie, est ainsi porteuse d'un égalitarisme fondamental qui donne à chaque composant la même importance dans le fonctionnement du système. Cet écrasement des hiérarchies – de la molécule à l'homme – et des échelles, nivelle, *ipso facto*, la place de l'Homme, et sa légitimité sur terre. Poussée à l'extrême, cette logique a tout à fait pu ouvrir la voie à toutes les dérives, écofascistes en tête. Est en cause, alors, une autre traverse possible : le transfert du modèle systémique aux sociétés humaines, ce que P. Pelletier (1993 : 58) qualifie de dérive organiciste, l'écologie urbaine en constituant l'une des plus connues.

Les conséquences sociales et politiques de ces glissements sont, d'ores et déjà, très importantes, notamment parce qu'elles mettent directement en jeu les conceptions et les représentations qui touchent à l'avenir de la planète, ce que J. de Rosnay (1977 : 116) suggère explicitement : « si le flux des naissances est égal au flux des décès, on atteint un état d'équilibre dynamique stationnaire appelé *croissance zéro* ».

De ces conclusions, rappelant celles du Club de Rome des années 1970, on passe, par le rapport Brundtland, à la formulation d'un modèle de construction de l'avenir, le *développement durable*, intronisé au Sommet de la Terre de 1992 à Rio de Janeiro. C. Giran (1999 : 111) en donne la définition suivante :

La notion de développement durable ou encore d'un écodéveloppement correspond à la rencontre de deux courants de réflexion :

- le premier concerne la prise de conscience écologique de la nécessaire protection de l'environnement et d'une utilisation économe des ressources naturelles;
- le second s'est développé autour de l'idée de développement, peu à peu opposable au concept purement économique et quantitatif de croissance. La volonté est donc affichée de réconcilier l'homme et son environnement. Pour cela, il faut inventer un futur dans lequel les contraintes naturelles posées seraient pleinement intégrées.

Dix ans plus tard, à Johannesburg, le thème semble, plus que jamais, d'actualité. Ainsi, dans son discours, le Président Chirac, après avoir avancé le saisissant constat que « Notre maison brûle... », peut déclarer : « La conscience de notre défaillance doit nous conduire, ici, à Johannesburg, à conclure à l'alliance mondiale pour le développement durable »⁶.

La passerelle du scientifique au politique est, ici, on ne peut plus clairement lancée.

LE PAYSAGE, DU « BON » AU « BIEN »

À ce jour, les définitions citées en introduction par J.-C. Wieber (1996) ne rendent plus compte de la totalité du contenu du mot. Il faudrait aussi y ajouter sa récente dimension juridique. Au fur et à mesure que se construit avec tant de difficultés, aussi bien théoriques que pratiques, le droit de l'environnement, émerge, soutenu le plus souvent par les instances internationales de niveau mondial, le droit du paysage. Comme « Bien » à protéger, il apparaît dans la recommandation sur la Sauvegarde de la beauté des paysages et des sites, signée à Paris, en décembre 1962. Dès lors, cette tendance n'a plus été contredite. Et c'est ainsi que, lors de la

session de décembre 1999 tenue à Marrakech, l'Unesco a inscrit au rang des sites du Patrimoine mondial et au titre des paysages culturels, celui de *Sukur*, au Nigéria, ainsi que la région viticole de Saint-Émilion. Les États nationaux, de manière plus ou moins volontaire selon les cas, ont produit, s'inspirant réciproquement, leur propre législation. Parmi d'autres, la *Loi relative à la protection et à la mise en valeur des paysages* [...], dite *Loi paysage*, adoptée en France le 8 janvier 1993, après la *Loi montagne* de 1985 et la *Loi littoral* de 1986, est un exemple particulièrement éclairant. Il en est de même avec les procédures de Zppau⁷ (1983), devenue Zppaup⁸ (1993).

En tant que « Bien » juridique, avec toutes les ambiguïtés du mot, le droit du paysage se construit par opposition aux atteintes qui le menacent et dont l'ultime, mais non la moindre, conduirait à sa mort. F. Deprest (1997 : 176 *et al.*), reprenant d'autres points de vue, a largement critiqué cette argumentation pour montrer, clairement, les mécanismes et les intentions de ceux qui l'agitent. Quelles menaces? Sur quels paysages? Venues de qui?

Dans cette même dynamique, on ne peut être totalement étonné de voir le paysage être évalué en tant que valeur marchande et devenir de ce fait, à lui seul, une ressource. Traité comme objet, il a ses spécialistes, détenteurs d'un savoir-faire, des paysagistes, qui peuvent très bien, comme n'importe quelle autre profession, s'ériger et fonctionner en technocratie soucieuse de sa propre pérennité. Technicisé, rien ne s'oppose plus à ce que le paysage soit monétisé. On peut évaluer ses coûts de production et d'entretien et – pourquoi pas? – ce qu'il rapporte. De ce point de vue, comme n'importe quel autre produit de consommation, le paysage peut être géré selon les règles de la rationalité et de la rentabilité économiques. Les publicitaires, pour leur part, ne se sont pas privés pour en exploiter les ressources en associant leur produit (des cigarettes aux vacances) à une image faisant du paysage un argument de vente (Sautter, 1993 : 592). Du coup, face aux sommes en jeu, il se pourrait qu'un nouveau débat juridique s'ouvre : à qui appartient l'image des paysages?

En tant que bien économique, le paysage peut aussi être compté comme une source d'emplois. M. Périgord (1996 : 105) le fait remarquer : « Les éléments en notre possession montrent que dans le meilleur des cas le paysage constitue un support capable de sauver 440 000 emplois agricoles ». À l'examen de la réalité, le même auteur est conduit à relativiser ces projections (1996 : 111) : « Jusqu'à présent, les créations d'emplois directement liées à l'entretien du paysage restent modestes ». Pourtant, la recomposition mondiale de l'économie agricole pourrait, dans cette logique, favoriser l'émergence de nouvelles fonctions paysannes, l'entretien des paysages par des paysans-jardiniers. En France, la mise en place des CTE⁹, au mois de novembre 1999, encourageait cette évolution, même si, aujourd'hui, pour des raisons probablement budgétaires, elle semble s'essouffler. En contrepartie d'aides aux investissements, voire de compensations annuelles pour pallier les manques à gagner, les paysans volontaires s'engagent, dans un projet global d'exploitation, à respecter, entre autres, l'équilibre du territoire, par exemple dans un volet « paysage et patrimoine culturel » où l'un des objectifs est de mettre en valeur et d'améliorer les qualités du paysage.

Dans une autre sphère, les relations entre le paysage et sa protection et l'économie donnent matière à réflexion. Reprenant les conclusions d'une étude de deux chercheurs du CEPII¹⁰, L. Caramel souligne que l'argument environnemental sert, parfois, la cause du protectionnisme économique (2002 : V) : « seuls 1171 produits ne sont confrontés à aucune mesure environnementale susceptible de limiter leur commerce, soit seulement 12 % en valeur totale des importations mondiales ».

DE L'ART À L'ARTIFICE

Enfin, on ne peut passer sous silence la dimension utopique qui est, de plus en plus, prêtée au mot. Le paysage est au cœur de tous les grands projets d'aménagement de l'espace. C'est là, peut-être, que l'imposture est la plus grossière. Tout le monde, en effet, peut s'accorder sur le fait que le paysage n'est pas un acteur et que l'on n'aménage l'espace que pour, ou parfois contre, les sociétés qui l'habitent. Par exemple, le vice-président écologiste du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (cité par N. Lemaire, 1999 : 13) articulait, clairement, paysage et économie :

Même si la prise de conscience n'en est qu'à ses débuts, on trouve de plus en plus de gens convaincus qu'un environnement dégradé et un cadre de vie peu attrayant peuvent être des handicaps lourds pour le développement économique de la région.

Et d'envisager, afin d'y remédier, de replanter massivement :

Il ne s'agit pas de replanter des milliers d'arbres, on ne recréera pas ici d'immenses massifs forestiers. L'idée maîtresse est de reconstituer un maillage territorial, de restaurer des continuités paysagères.

À force de glissements métaphoriques, de transferts sémantiques et de dissimulations, la boucle sémantique du paysage est, aujourd'hui, bouclée. Le mot, parvenu à une sorte d'autonomie, avance : comme si personne n'avait plus à l'activer, il porte et transporte le fondement de sa propre loi. Chargée de Beau, de Vrai, de Bon et de Bien, la notion de paysage est, finalement, engluée dans les sables mouvants de toutes ses confusions possibles et perd en sens ce qu'elle gagne en efficacité dans l'éloquence d'un discours politique, entonné par un orateur habile qui aura su lui faire rendre toute sa force euphorisante. Une dernière passerelle, la plus visible peut-être, est donc lancée. Elle relie l'art et l'artifice mais fait aussi apparaître toute la différence entre l'un et l'autre.

Avec et autour d'un tel mot se joue donc l'une des parties parmi les plus importantes de la société occidentale, et depuis fort longtemps. On proposera, dans cette perspective, de l'interpréter comme l'un des instruments actuels des volontés qui œuvrent, par intérêt ou par conviction, au constant effort de sédentarisation des hommes. D'un point de vue politique, en effet, il est beaucoup plus aisé de contrôler, socialement, économiquement et politiquement, des hommes et des femmes fixes, attachés aux lieux, ceux de leur naissance si possible, ou assignés à résidences à l'intérieur de frontières d'États clairement définies, que de les suivre dans leurs mobilités.

Implicitement, le paysage a pu être agrégé comme élément d'une idéologie de la fixation, tant physique que mentale, des hommes. Il se trouve au cœur d'un système global de pensée du monde, où l'on retrouve, sens dessus dessous, l'environnement, le patrimoine, l'humanitaire, etc., et où s'évalue et se construit son avenir. Cela en fait un totalitarisme, au sens plein du terme, en même temps qu'un principe d'asservissement, par attachement des hommes au lieu, d'emprisonnement de leur pensée, par des catégorisations de l'espace totalement obsolètes et de blocage psychologique, par culture presque maladie de la nostalgie.

En termes contemporains, le paysage est, à l'articulation du local et du mondial, de l'idéal et du matériel, l'un des instruments bien réglés de la mondialisation actuelle, comprise non pas comme le déploiement d'un phénomène à l'échelle planétaire, mais comme la mise en ordre d'un monde selon des valeurs nées en Europe et largement interprétées par les États-Unis, même si l'on peut se demander si les seules catégories nationales sont encore suffisantes pour apprécier l'exacte portée sociale de ces phénomènes.

Bref, le paysage ne caresse plus les brumes onctueuses d'un rêve romantique, même mué en douce utopie. Porteur d'ordres, son appel participe, dans tous les cas, à des élaborations territoriales, donc sociales, et cela met systématiquement en cause les relations des hommes entre eux et leurs évolutions. Il arrive, pourtant, que l'ordre puisse être contesté. Comment? Jusqu'où? Avec quels résultats?

CONTESTER L'ORDRE D'UN PAYSAGE

La construction d'une tour plus haute que les autres, colorée différemment, le tracé d'une nouvelle voie de circulation ou encore l'inscription d'un seul slogan sur un mur peuvent, dans des proportions et à des échelles différentes, changer tout à la fois l'aspect d'un paysage, son sens et la perception que l'on en a. Et l'observation géographique du monde fourmille de ce type d'exemples de contestation paysagère.

PROFANER LE PAYSAGE

En dérangeant l'ordre établi, on peut rendre à l'usage non sacré – nous dirons non hiératique –, des paysages qui auraient pu apparaître figés. Qu'une seule rupture affecte un paysage, et tout semble à nouveau comme en transformation.

Ruptures par les formes

Par l'effet de contrastes qui s'en dégagent ou seulement par la différence de leurs formes, les innovations architecturales peuvent, surtout au moment de leur construction au moment où la nouveauté est la plus fraîche, provoquer des chocs paysagers. L'un des cas les plus célèbres, en tout cas l'un des plus récents, est celui du Centre Pompidou, sur le plateau Beaubourg, à Paris. Mais, qu'il s'agisse de la tour Eiffel ou de l'édifice Price à Québec, toutes ces constructions se sont, plus ou moins volontairement, inscrites en rupture avec le paysage habituel, intériorisé comme normal. Qui, aujourd'hui, penserait à les contester?

De manière peut-être moins spectaculaire, mais tout aussi efficace sur les esprits, la construction de bâtiments ruraux modernes, fonctionnels et de grande dimension, provoque les mêmes réactions, le plus souvent d'hostilités. De manière sans doute plus subreptice, la mise à nu des pierres des constructions rurales traditionnelles contribue à renouveler l'image de ces maisons et modifie la perception paysagère des campagnes.

Une autre manière de contester le paysage établi peut être dans l'inscription en faux. Il arrive, en effet, que des slogans de tout genre se signalent sur les façades parfois un peu mornes des murs des grandes villes, et les réveillent. Pour contester, pour dénoncer, pour suggérer, ils chargent d'un sens précis tel coin de rue et investissent de manière parfois un peu inattendue des aspérités que l'on croyait inaccessibles des paysages urbains. À leur manière, les *tags* contestent ouvertement les usages territoriaux convenus (figure 2). Témoins d'une vie nocturne souvent

Figure 2 « L'inscription en faux : le capitalisme tue »



Source : Cliché O. Lazzarotti, Québec, septembre 1999.

intense et nichée dans des endroits peu habituels, parfois périlleux à atteindre, ils sont vite assimilés à des salissures et traités comme telles : serait-ce qu'ils dérangent l'ordre convenu et bien propre des centres-villes en rappelant, à qui ne veut pas trop le savoir, mais de manière éclatante, qu'ils ont aussi leurs banlieues?

À tant faire, on pourrait évoquer la contestation par les bruits qu'une définition trop visuelle des paysages aurait tendance à éclipser. Il n'est pas de manifestation qui ne déplace, avec elle, son cortège de sirènes et de trompes, de chants et de tambours. L'appropriation de l'espace par le bruit est la technique classique des mouvements revendicatifs traversant, selon des lignes souvent minutieusement choisies, le paysage, des luttes ouvrières aux Gay Prides. Et il n'est pas de forces de l'ordre qui n'aient leurs panoplies de gaz lacrymogènes afin de rétablir, par les odeurs, un ordre paysager contesté par les sons...

Ruptures par le sens

Mais pour venir enfin à mon sentiment particulier sur les montagnes, je dirai : que comme il n'y a pas de beaux paysages sans un horizon de montagnes, il n'y a point aussi de lieux agréables à habiter ni de satisfaisants pour les yeux et pour le cœur, là où l'on manque d'air et d'espace. Or, c'est ce qui arrive toujours dans l'intérieur des monts. Ces lourdes masses ne sont point en harmonie avec les facultés de l'homme, et la faiblesse de ces organes.

Suivent, alors, plusieurs pages où l'auteur s'applique scrupuleusement à démontrer très explicitement que les montagnes ne sont en rien un spectacle ni, encore moins on l'aura compris, un paysage. Et c'est ainsi que s'exprime Chateaubriand (1806 : 35), dans le récit de son voyage au Mont-Blanc.

Cela n'est qu'une lecture à laquelle s'était déjà opposée celle d'un autre auteur, J.-J. Rousseau, qui contribue, en revanche, à inventer et à promouvoir le nouveau regard sur la montagne des Romantiques. B. Debarbieux (1995 : 14) en identifie les principaux acteurs : « Il n'est pas inutile de rappeler que cette nouvelle esthétique émerge de milieux protestants et très citadins ».

A. Corbin (1988) décrit, quant à lui, l'invention d'un autre paysage, celui des littoraux, dans le même mouvement que celui de l'invention du tourisme et de sa diffusion en Europe.

Comme la mise en tourisme d'un lieu induit une nouvelle interprétation de ses paysages, sa mise en patrimoine produirait le même effet (Lazzarotti, 1999).

La sensibilité culturelle d'une époque, jamais isolée de ses grands phénomènes sociaux, est une clé essentielle d'approche des logiques de production, d'interprétation et donc de contestation de l'ordre des paysages.

Cela peut nous faire réfléchir sur la différence entre ce qui est visible, l'espace brut, et ce qui en est lisible, le paysage, et qui relève de la compétence de notre regard. À titre d'illustration, on peut se demander quelles différences un aborigène, ignorant tout des références de la société occidentale, pourrait percevoir entre deux villes européennes. Peut-être n'avons-nous pas encore appris à remarquer les différences? Et si c'est cela, pourquoi?

C'est, en partie, sur la base de cette interrogation que S. Schama fonde la quête de son livre (1995 : 21) :

Voici donc ce que *Le Paysage et la Mémoire* se propose : d'être un nouveau regard; une redécouverte de nos richesses que, pour une raison ou pour une autre, nous ne savons plus reconnaître et apprécier. Au lieu d'expliquer une fois de plus ce que nous avons perdu, je me propose d'explorer ce qui reste à trouver.

Et de conclure (p. 649) :

Que nous escaladions des pentes ou que nous vagabondions dans les bois, notre paquetage d'Occidentaux est toujours lourd, lesté de mythes et de mémoire.

Non pas que les formes changent – leurs temporalités n'ont souvent rien à voir avec celles des sociétés humaines –, mais la lecture qui en est faite, que l'on définit comme étant le paysage et qui nous informe, reste et demeure, quoi qu'on fasse, une interprétation, celle d'un ordre momentané, réflexion de l'état de relations, donc de hiérarchies, sociales, contestables et renversables à l'envi.

Les formes, les valeurs, les utilités et les logiques qui ont présidé à l'institution des paysages établis et organisaient leur fonctionnement sont alors remises en cause par l'irruption d'un autre regard jugée, du point de vue de l'ordre, incongrue. Et si, du coup, les routes, voire les autoroutes, qui traversent notre espace, et le massacrent selon les uns, devenaient, pour les autres, les éléments-clés d'une esthétique paysagère de demain que nous ne savons pas encore voir? Selon A. Roger, cité par E. de Roux (2000 : 12), cette hypothèse n'est pas utopique. Le philosophe s'explique dans un article publié dans un ouvrage collectif, *La Mouvance* (éd. de la Villette) :

Nous serions, devant nos villes et nos campagnes, dans le même dénuement perceptif – esthétique – qu'un homme du XVII^e siècle face à la mer et à la montagne. Nous ne savons pas encore voir nos complexes industriels, nos cités futuristes, la puissance paysagère d'une autoroute.

Le moment où s'opère la rupture entre l'ordre et sa contestation varie pratiquement autant de fois qu'il y a de situations. Les seuils de tolérance au changement varient, sans aucun doute, en fonction des paysages et des sociétés qui les habitent ou s'en réclament. Ainsi, par exemple, la résistance des uns et des autres diffère, non seulement en fonction des caractères sociaux des groupes considérés, mais aussi selon les paysages dans lesquels ils se trouvent. À titre d'hypothèse, on peut avancer que la sensibilité aux bruits, voire aux odeurs, est plus forte pour des populations néo-rurales en campagnes que pour de vieilles populations citadines de quartiers populaires.

On peut, également, rappeler cette idée de l'ambivalence des paysages. La contestation n'est-elle pas, aussi, une manière d'entrer, ou de rentrer, dans le rang, de s'intégrer par l'exclusion, de se centrer par la marge?

Enfin, si la contestation aboutit, ce qui est dans sa logique, elle institue de nouveaux ordres paysagers et ne produit, *in fine*, qu'un nouvel ordre, par un transfert somme toute assez banal, avec son train d'exclusion, d'intégration et, plus généralement, la redéfinition des positions sociales respectives des uns et des autres. La « germanisation » des paysages polonais pendant l'occupation allemande de la Seconde Guerre mondiale est, de manière tragiquement caricaturale, l'illustration d'une contestation qui n'est qu'un transfert d'ordre, comme le rapporte S. Schama (1995 : 84) :

Si les juifs devaient être rayés de la carte dans les villages du sud [de la Pologne], le paysage lui-même allait subir des modifications décisives pour correspondre à ce qu'il aurait toujours dû être selon les zélotes du *Heimat* teuton, tel Heinrich Himmler, le *Reichskommissar* pour l'affirmation de la culture allemande : une extension ininterrompue de la Prusse-Orientale.

On touche là aux limites de la contestation des paysages de l'intérieur.

DÉCHIRER LE PAYSAGE

L'ordre paysager peut, également, être remis en cause lorsqu'un événement exceptionnel, de nature catastrophique ou autre, se produit. Les cataclysmes naturels (tsunamis, éruptions volcaniques, inondations) provoquent de tels bouleversements, quand ils ne détruisent pas tout purement et simplement, que les paysages peuvent s'en trouver profondément affectés :

Ici, la tempête s'est acharnée sur les peupleraies, prenant pour cible les arbres les plus hauts [...]. Les colosses gisent, et les racines, déchirant le sol, ont soulevé d'énormes mottes de terre. Impossible de progresser en barques sur les canaux. Tout est obstrué. Le Marais poitevin ressemble à un gigantesque chantier.

Le témoignage de R. Guyotat (2000) ouvre les yeux sur les effets ravageurs des tempêtes qui ont traversé la France en décembre 1999. Face à une telle violence, c'est tout un pays qui se trouve confronté au problème de l'état de ses paysages. Dans le même journal, E. de Roux (2000 : 12) s'en fait, tout à la fois, le rapporteur et l'interprète¹¹ :

Les tempêtes qui ont ravagé le paysage français, les 26 et 27 décembre 1999, ont eu au moins le mérite de rappeler quelques évidences : la nature est toujours là, violente, imprévisible; il nous est impossible de la nier. Elle a permis aussi de reposer avec force la question du paysage [...].

Les négligences ou, pires, les violences humaines livrent d'incalculables exemples de destructions paysagères, au point que l'on pourrait envisager que celles-ci soient volontaires. Le cas le plus spectaculaire est, bien sûr, l'attentat du World Trade Center de New York du 11 septembre 2001. Mais il n'est pas le seul. On peut évoquer aussi le sort réservé à Dubrovnik. Ainsi, sans être totalement détruits, les paysages peuvent être profondément marqués par les traces des conflits.

D'autres exemples existent en dehors de ces situations particulièrement tragiques, à l'image de ce que G. Chabot nous rapporte à propos de la plaine du Bas-Languedoc (1969, p. 115) :

C'est à partir du XVII^e siècle que la vigne s'est développée. [...] Le canal du Midi ouvert en 1681 débloque la région et permet les exportations [...]. Mais les autres cultures à fins commerciales déclinent : produits tinctoriaux, oliviers concurrencés par les huiles exotiques; l'élevage des vers à soie est ruiné au XIX^e siècle. Les prix du blé ne cessent de baisser et c'est la vigne qui profite de la vente des biens nationaux ou du partage des communaux. Enfin les voies ferrées permettent l'exportation dans toutes les directions à partir de 1857. La vigne descend alors du talus des garrigues où elle était restée cantonnée et envahit la plaine. Le phylloxéra faillit être fatal dans les années qui suivirent 1870. La replantation dans les sables, dans les terres inondables accentua la descente dans la plaine. Après la reconstitution en plants greffés, on aboutit à la monoculture presque exclusive.

L'auteur décrit l'émergence du paysage viticole, la « mer de vigne » et l'on voit comment l'irruption de nouveaux moyens de transport active une redéfinition totale du rapport du Languedoc au reste de la France, ce qui entraîne, à la fois, l'effondrement d'un ordre paysager et la mise en place d'un autre. Nul doute que, avec ce bouleversement radical, ne se joue aussi celui d'une société, certains

membres subissant une érosion de leurs positions par attachement à l'ancien système, d'autres, en revanche, bénéficiant de nouvelles conditions pour renforcer les leurs.

La tendance actuelle semble être de ne voir dans chaque situation de ce type que destructions et pertes. Mais elle est aussi, volontairement ou non, porteuse de renouvellement. Après tout, les crues ou les éruptions volcaniques ne sont-elles pas, parfois aussi, fertilisantes? Et des décombres qu'elles laissent émerger alors de nouvelles compositions et de nouveaux regards paysagers. Quoi qu'on en pense, de nouvelles villes ont été bâties sur les anciennes, etc. Car ce qui est finalement en question n'est certainement pas l'éventualité de la disparition (rien ne se perd...) d'un paysage, mais la capacité, spontanée ou non, à changer, c'est-à-dire celle des sociétés qui l'habitent à le – et à se – transformer. Sauf à être figés dans des représentations rassurantes mais dépassées, les paysages, en réflexion avec les sociétés et les individus qui les forment, vivent dans un mouvement constant, et c'est probablement dans leur capacité d'évolution réciproque, par une dynamique et dans une dialectique ininterrompues, que réside une partie de leur durabilité.

OUTREPASSER LES PAYSAGES

Changeons de point de vue et épousons celui de ces hommes qui trouvent les ressources, le courage, ou ont suffisamment de folie non pour changer l'existant, mais pour s'en arracher. Ceux-là dépassent leurs paysages familiers, ceux qui les rassurent, mais aussi les enferment, pour s'ouvrir à d'autres. Un verbe, peut-être un peu désuet, définit précisément ce dont il s'agit : outrepasser, c'est-à-dire aller au-delà. Ce verbe s'emploie aussi bien pour le temps, l'espace et la morale. On peut, ainsi, faire une hypothèse supplémentaire : la clé des paysages réside dans la capacité des hommes à les outrepasser.

LA « DÉCOUVERTE DES DÉCOUVERTES »

Nous avons pu montrer qu'il n'était pas insignifiant que l'invention du paysage coïncide avec le temps des grandes découvertes, soit à un moment de révolution dans les pratiques de la mobilité. Les Européens, en effet, dépassent à cette occasion les limites de leur horizon familial et investissent la dimension planétaire. *Ipsa facto*, cela relativise la perception que les hommes ont de leurs propres lieux de vie. C'est, d'abord, l'accès à un nouvel ordre de grandeur qui, du coup, réduit d'autant les dimensions du Vieux Continent. C'est, ensuite, la rencontre avec l'Autre, la « découverte des Découvertes », selon l'expression de M. Mollat (1987 : 306) : « l'intention est d'insister sur le fait que, parmi les réalités inconnues ou certains aspects de réalités connues, sur lesquels l'exploration a levé le voile, l'altérité, l'humaine surtout, fut, sans doute, la plus essentielle ». Par réflexion, cela induit une nouvelle conscience de soi (Mollat, 1987 : 308) : « Puisque les Anciens n'ont plus raison toujours, les yeux s'ouvrent et les consciences s'éveillent devant la nouveauté des visages comme devant celle des paysages ». Ce qui se passe relève d'un double mouvement de libération et de prise de conscience de ces espaces familiers. Les Européens inventent le paysage au moment où ils inventent la voie de sa relativisation, ce qui est incontestablement le moyen le plus sûr, si ce n'est le seul, de s'en affranchir.

Au XIX^e siècle, autre moment dont on a vu l'importance dans l'histoire paysagère, le tourisme comme déclinaison de la mobilité hors quotidien produit, à sa manière, des effets semblables. En effet, se trouver, même en touriste, confronté à d'autres paysages, transforme, tout à la fois, ceux qui regardent et ceux qui sont vus. Et le tourisme, lui aussi, est un mode d'apprentissage du monde... donc de relativisation de soi : une libération, en somme.

Qu'ils soient explorateurs, pionniers ou touristes, tous ces hommes et ces femmes qui se déplacent jusqu'à outrepasser les paysages qui leur sont les plus familiers franchissent la même ligne remarquable de leurs repères, géographiques et plus : l'horizon.

DÉPASSER « L'HORIZON » DU PAYSAGE

La condition invariable de dépassement d'un paysage est dans le franchissement de son horizon, défini, à la fois, comme la ligne où se termine la vue et, métaphoriquement, comme le cadre (social, culturel) qui limite les aspirations d'une personne. Autrement dit, il est la frontière entre le visible et le non visible, entre le connu et l'inconnu. C'est la raison pour laquelle franchir un horizon mondial, des colonnes d'Hercule à la lune, constitue toujours un petit pas pour l'homme et un grand pas pour l'humanité.

Pour fondamentale qu'elle soit, cette liberté toujours possible de dépasser ses horizons n'est jamais absolue. Car l'horizon est aussi un mirage qui se dérobe au moment même où l'on pourrait penser l'atteindre. En effet, une fois franchi un nouvel horizon, se dresse un autre, immédiatement derrière : nouvelle prison, nouveau défi, nouveau possible. Cela fait, inmanquablement, penser à la notion qu'A. Malraux¹² appelle l'« insaisissable » et qu'il définit comme ce que l'on peut connaître, mais pas posséder. On peut faire, fugitivement, l'expérience de l'horizon; mais pas le saisir. Cela fixe, une fois pour toutes, les cadres, géographiques et autres, de la condition humaine et la relativité de tout projet humain.

Malgré tout, cette aspiration à dépasser ses limites, à se laisser, d'une certaine manière, emporter par le vertige de l'inconnu et de la nouveauté, fonctionne comme l'un des ressorts les plus puissants de l'ambition humaine, elle-même torturée par l'une de ses contradictions les plus insolubles : d'un côté le confort, la sécurité, le connu, la reproduction et la norme convenue : mourir? De l'autre la nouveauté, l'inattendu et l'excitation de la nouveauté découverte : vivre? Et si, comme le dit un prétendu bon sens populaire, partir, c'est mourir un peu, qui peut contester que c'est, aussi, vivre beaucoup.

Choisissant le mouvement, une partie des habitants de la planète, mobile, peut s'engager dans cette inversion de tendance à la fois subversive et révolutionnaire, au propre comme au figuré. Du coup, la fixation paysagère prend un autre sens et, en tout cas, se trouve, par un simple décalage du regard, profondément relativisé.

LA MOBILITÉ, ET APRÈS?

Même mobile, l'Homme n'échappe pourtant pas aux emprises du paysage. À son tour, la critique de la mobilité peut être esquissée. D'abord parce qu'elle produit, aussi, ses propres paysages, tout aussi normés que d'autres. Dans une certaine mesure, les villes touristiques du patrimoine mondial sont, à la fois, différentes et semblables. La mobilité, en effet, est toujours difficile. De tels lieux sont faits pour la faciliter et être reconnus sans être au préalable connus. Cela veut dire que, sans y être jamais venu, on en connaît, déjà, certaines clés qui indiquent l'usage, les pratiques en cours et comment on peut s'y déplacer. Ce sont ces passages obligés qui servent de repères aux visiteurs : offices de tourisme, promenades en calèches, figures de la statue humaine, etc. Les mêmes remarques peuvent tout aussi bien s'appliquer aux stations balnéaires ou de sports d'hiver d'Amérique et d'Europe. A. C. Wagner (1998 : 42) aboutit, avec ses entrées, aux mêmes conclusions :

Ces institutions [les lycées internationaux ou les associations d'étrangers en France, etc.] dessinent les contours d'un espace international qui permet aux migrants de haut niveau social de retrouver rapidement à l'étranger un univers (matériel et social) qui leur est familier, limitant ainsi les ruptures liées aux changements de pays.

D'autres paysages de la mobilité pourraient bien être évoqués : les vastes aéroports, par exemple, ou encore les gares qui deviennent, de plus en plus, les éléments de mieux en mieux maîtrisés des pratiques quotidiennes, ce que soulignent F. Bellanger et B. Marzloff (1996 : 9) :

Ces lieux [gares, aéroports, stations-service, centres commerciaux, etc.] se sont insensiblement glissés dans l'actualité de nos comportements. [...] Dans ces endroits et dans les transports qui les relient, les déplacements et les arrêts qui les ponctuent sont vécus comme une partie du quotidien. Les espaces sont repensés pour favoriser les échanges, les communications, les commerces [...]. L'individu investit les lieux et se les approprie; il y travaille, y fait des achats, y séjourne parfois..., bref les temps du transport, des déplacements, se vivent autrement qu'un simple *passage*.

Ces paysages en émergence, en même temps qu'en reconnaissance, réfléchissent la montée en puissance de groupes humains sans doute minoritaires, mais qui, mobiles, ont fait de la planète leur maison et l'habitent comme telle, passant d'un lieu à l'autre. Cela devrait, à l'avenir, nous conduire à établir de nouvelles grilles d'interprétation des pratiques spatiales, fondées sur des critères géographiques du fixe et du mobile donc, qui pourraient nous aider à mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans ce monde qui se met en place. Le rapport à l'espace fait partie des conceptions, individuelles et collectives, du monde et a, à ce titre, avoir avec d'autres choix, politiques, philosophiques, etc. On ne peut retrouver d'équivalences strictes avec elles, pas plus d'ailleurs qu'avec d'autres modes de catégorisations, l'âge ou la richesse par exemple. Une figure illustre, sans doute au mieux, ce point. Dans certains écrits, S. Weil prend sur la question de la sédentarité et de la mobilité des positions bien curieuses voire ambiguës, même s'il faut, pour bien saisir les intentions de ce qui ne constitue que des extraits de textes rapides et un peu isolés, avoir en tête le contexte historique de ces années (1949 : 61) :

L'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine. C'est un des plus difficiles à définir. Un être humain a une racine par sa participation réelle, active, naturelle à l'existence d'une collectivité qui conserve vivants certains trésors du passé et certains pressentiments d'avenir. Participation naturelle, c'est-à-dire amenée automatiquement par le lieu, la naissance, la profession, l'entourage.

Et encore (1949 : 104) :

Le problème du déracinement paysan n'est pas moins grave que celui du déracinement ouvrier. Quoique la maladie soit moins avancée, elle a quelque chose d'encore plus scandaleux; car il est contre nature que la terre soit cultivée par des êtres déracinés.

Il ne faudrait pas non plus, au cours de cette analyse critique des ordres paysagers émergents de la mobilité, totalement négliger le fait que parmi les intellectuels, dont une partie de ceux qui se sont réunis pour ce colloque, la plupart participe directement à la production de cette société et a, sans doute, tendance à la regarder avec une certaine partialité, voire bienveillance, si ce n'est à en encourager les dynamiques.

On n'échappe donc jamais à l'emprise paysagère. Mais il est possible – et l'on sait comment – de la relativiser. L'ordre paysager est bien ce qui forme et ferme, mais c'est, en même temps, en lui et par lui que se trouvent les données qui permettent de le dépasser. De même qu'il verrouille les serrures de la condition humaine, il en délivre les clés. Les paysages sont ainsi porteurs d'une ambivalence fondamentale, idée à laquelle adhère, en l'élargissant, J. Lévy (1999 : 114) : « L'espace se comporte en même temps comme une lourde injonction à respecter les normes et comme une continuelle incitation à la subversion ».

CHEMIN FAISANT : EN ROUTE VERS L'HYPERMONDE...

Devrait-on choisir entre un paysage « enfermement » et un paysage « libération » et refuser de prendre en compte, d'abord et avant tout, son ambivalence ontologique ou poser comme incontournable que le paysage procède des deux *à la fois*? Comment dépasser, transgresser, une norme qui n'existerait pas? Posons donc que la notion de paysage, telle qu'elle fonctionne en Occident, porte dialectiquement les principes d'ordre et de changement qui fondent les dynamiques territoriales, ce qui revient à dire sociales.

Exprimé du point de vue de l'homme, on y voit l'universelle dialectique du fixe et du mobile qui constitue, depuis les origines, l'un des traits les moins contestables de la condition humaine et de ses progrès, et dont la déclinaison sédentaire/nomade est l'une des plus habituellement reconnue.

Ainsi s'éclairent les conditions géographiques de l'invention, puis de l'évolution de la notion de paysage en Occident. D'un côté, des ouvertures béantes vers la mobilité, celles des Grandes Découvertes ou de la révolution des transports du XIX^e siècle. Ces routes ouvertes vers de nouveaux possibles mettent de nouvelles distances entre les hommes et permettent de nouveaux effets de distanciation. À

travers ceux-là, c'est toute l'acuité du regard qui est stimulée. Dans les deux cas également, et cela ne doit rien au hasard, ce sont les conceptions du monde qui sont remises en causes et les révolutions de la mobilité ne constituent qu'un aspect du bouleversement total qui s'opère. Cela a sérieusement de quoi inquiéter les ordres sociaux établis et leurs tenants, qui œuvrent alors à renforcer l'assignation à résidence de la plus grande partie des populations en s'appuyant, entre autres, sur la notion de paysage, instrumentalisée comme moyen de fixation. La première Révolution industrielle, notamment par les nécessités de la production économique, tant agricole qu'industrielle, n'aurait pu s'accomplir sans l'attachement des populations à leurs outils de travail.

Paysage, mobilité et distanciation sont donc des notions liées à l'ensemble des conditions économiques, sociales, mais aussi et incontestablement, idéologiques donc politiques de leurs époques.

Actualisons le constat. En prenant en compte la très forte crispation paysagère de ce début de siècle, on peut se demander à quelle mobilité elle renvoie et, plus largement, ce qu'elle peut nous apprendre sur l'évolution de notre société. Dès lors, pourquoi ne pas explorer l'hypothèse de l'émergence symétrique d'un monde nouveau? Et quelle première ébauche peut-on en esquisser?

Certains traits distinctifs pourraient nous aider à en comprendre, si ce n'est le sens, du moins le fonctionnement. On peut estimer, d'abord, qu'il s'agit d'un monde ouvert par la diffusion de la mobilité, même s'il ne faut pas tomber dans l'illusion que cela s'applique à l'ensemble des habitants de la planète, loin de là. Disons, pour plus de précaution, qu'il s'agit d'un monde en voie d'ouverture. Nous avons eu l'occasion de montrer comment ces phénomènes produisaient, selon une logique largement de réseau, leurs propres lieux et paysages.

Il se produit, ainsi, une augmentation du nombre des mouvements et une intensification des circulations, donc des échanges de toute nature. Plus de commerce, au sens général du terme, plus de rencontres, entraînent une accélération des temporalités humaines. On peut considérer qu'on entre pleinement dans l'ère du temps rapide, celui où les événements se succèdent de plus en plus vite. De fait, il apparaît comme impératif de redéfinir les conditions de la durabilité, non pas comme un ralentissement de l'évolution, comme un frein au changement, mais bien comme une nécessaire adaptation continue aux constantes recompositions d'un monde agité d'un mouvement en permanence entretenu. Il devient alors impossible de s'installer dans le confort des situations acquises. Ce phénomène peut être rattaché au concept de résilience, lié au paradigme de l'auto-organisation transférée à l'analyse des systèmes sociaux, tel que le définit le groupe Archæomedes (1998:13-14): « [le concept de résilience] implique en effet qu'un système maintienne sa structure et assure sa continuité, non pas en préservant un équilibre immuable, mais au contraire en intégrant des transformations ».

Ce monde est aussi celui de l'instantané et de l'éphémère. Dans cet espace, l'image ne peut donc qu'occuper une place de plus en plus valorisée. Or, en tant qu'image, la notion de paysage enregistre une de ses plus belles « rentes de situation ».

Pour toutes ces raisons, en faisant le constat d'une augmentation des capacités de se déplacer, d'une accessibilité de plus en plus grande au mouvement, d'une accélération des rencontres, donc d'interactions sociales en croissance exponentielle, et par analogie aux pratiques courantes de l'informatique qui en est une des parties prenantes, on peut proposer de qualifier ce monde naissant, différent de la société post-moderne, d'*hypermonde*.

L'Homme s'en trouve, lui aussi, totalement redéfini. Les multiples choix possibles d'être ici ou là, d'aller ou de rester, génèrent une infinie singularité des parcours individuels. L'homme est, peut-être, à la fois plus seul donc, mais aussi plus riche d'expériences dont on ne peut contester, au moins, qu'elles sont plus nombreuses, si l'on ne veut pas s'accorder sur l'idée qu'elles soient plus intenses. Les habitudes quotidiennes de la mobilité, liées aux fréquentes dissociations entre lieux de travail, de loisirs et de vie, combinées aux mobilités non quotidiennes, professionnelles ou de tourisme, produisent des systèmes de mobilité (Stock, 2001) qui ne peuvent aller qu'en se multipliant.

Dans ces perspectives, la crispation sur les paysages ne peut avoir le même sens qu'au temps où les hommes étaient assignés à résidence. L'enfermement par le paysage n'est plus insurmontable ni total pour qui a les moyens matériels et mentaux de se déplacer et en a fait l'apprentissage.

Dans une certaine mesure, on peut faire l'hypothèse que la conservation des paysages est non seulement possible dans l'hypermonde, mais nécessaire. Elle devient la condition qui favorise la mobilité. D'abord, parce qu'elle assure, à ceux qui partent, de retrouver les lieux qu'ils connaissent au moment de leur retour et dans une configuration qui leur est familière, ce qui préserve, également, la stabilité de leur position sociale. Ensuite, parce que, construits selon des schémas internationaux, ces paysages donnent à ceux qui ne les connaissent pas les moyens de les reconnaître ou, du moins, d'en faire l'apprentissage rapide. Du coup, cela renforce une autre ambivalence paysagère : à la fois dans le lieu, donc unique, et de plusieurs lieux, donc international. Et l'on comprend, finalement, avec ces arrières-plans, comment et pourquoi les paysages sont devenus les grands repères collectifs que ceux des hommes qui participent à l'émergence de l'hypermonde insistent pour imposer.

Une telle situation n'est pas, loin s'en faut, exempte de risques, le cas échéant très lourds. Pour autant qu'on puisse l'évaluer, le principal pourrait bien être celui de produire, massivement, des exclus de la mobilité. Pour ceux-là, incapables de s'en échapper, les paysages figés des populations mobiles seraient, plus que jamais, une prison... authentique. C'est, donc, entre autres, par l'inégal accès à la mobilité que peuvent naître les inégalités les plus criantes de l'hypermonde, dont les conséquences, en termes de différentiels d'évolution, atteindraient des écarts sans précédents. Il semble que, de nos jours, ce différentiel-là soit beaucoup plus à craindre que celui de Malthus.

Cette hypothèse est d'autant plus à prendre en compte que le progrès ne va pas de soi et que les chemins qui y mènent sont bien pentus. La mobilité n'est pas seulement innée, elle suppose un apprentissage, parfois difficile. Comme toute liberté, elle se conquiert, et d'abord mentalement contre soi, tant il est plus facile de se laisser aller à ne pas bouger qu'à subir la violence d'un déplacement et d'une altérité incompréhensible. Facteur aggravant, cet apprentissage n'est jamais favorisé par ceux qui en ont les clés. On l'a vu, les moyens idéologiques mis en œuvre par ceux qui maîtrisent leurs déplacements, soucieux de se réserver cette ascendance-là, pour être classiques, n'en sont pas moins toujours aussi efficaces : confusion des esprits, amalgames, métaphores déplacées, etc. Ils visent à s'assurer une mise en ordre du monde, valorisant l'accès à la mobilité et assurant, par elle, une position dominante.

Plus que jamais, donc, face à cette vieille stratégie de la dissimulation, celle de la rationalité scientifique des sciences sociales a un rôle de dévoilement essentiel à tenir. Ces deux idéologies ont des finalités radicalement opposées. La première enferme les hommes, la seconde les libère. Ironiser sur les travers, les maladroites, voire les réels effets comiques des pratiques de la mobilité, tourisme en tête, et sur les nouveaux lieux fondateurs de l'hypermonde, leur banalité, – apparente? –, n'aboutit, au mieux, qu'à entretenir la confusion, au pire à en être complice.

À l'opposé, les sciences sociales, et particulièrement la géographie parce qu'elle est aussi science morale et politique, doivent se donner les moyens de décrypter les moindres indices significatifs du monde naissant, au-delà de nos horizons habituels et d'en favoriser ainsi la compréhension partagée. Dans un tel contexte, apprendre ne suffit plus, mais il faut, pour participer à l'aventure contemporaine et être de son époque, immanquablement apprendre à apprendre. De ce point de vue, on ne voit pas comment la Raison pourrait ne pas être une des clés centrales de cet enjeu, éventuellement même à l'exclusion de toute autre. Le retour de l'irrationnel, même s'il contribue à remplir nos paysages contemporains d'esprits de toutes sortes, n'a jamais permis aux hommes de se libérer de leur sort et favorise, au contraire, leur engloutissement dans les profondeurs abyssales de l'ignorance, donc de l'enfermement.

Décidément, les clés de l'hypermonde nous sont bien connues. Elles évoquent, irrésistiblement, un autre basculement du monde, celui de la Renaissance telle qu'elle apparaît sous la plume de Montaigne (*Essais* 1, ch. 31, Les cannibales) : « Voilà comment il faut se garder de s'attarder aux opinions vulgaires, et les faut juger par la voix de la raison et non par la voix commune ».

NOTES

- 1 C'est en cela que nous nous inscrivons dans l'intitulé même de ce numéro : « le paysage par-delà la norme ».
- 2 Et non au sens statistique de « moyenne ».
- 3 Société Pour la Protection des Paysages en France.
- 4 *La Vierge au Chancelier Rolin*, attribuée à Jan Van Eyck, est souvent considérée comme la première représentation paysagère (vers 1435).
- 5 *Trois siècles de cartographie de la France, du paysage à la carte*, Château de Vincennes, du 18 septembre au 10 novembre 2002. Services historiques des armées.
- 6 Citation extraite du journal *Le Monde*, 3 septembre 2002, p. 3.
- 7 Zones de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain.
- 8 Zones de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain et du Paysage.
- 9 Contrat Territorial d'Exploitation.
- 10 Centre d'études prospectives et d'informations internationales.
- 11 Voir, par exemple, Roux de, É. (2000) Une occasion à saisir pour mettre fin à la défiguration des paysages, *Le Monde*, 13 janvier, p. V.
- 12 Voir, par exemple, la série de trois émissions télévisées, réalisées par Clovis Prévost et intitulées *Les métamorphoses du regard*, consacrées à André Malraux et à ses idées sur l'art.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHÆOMEDES (1998) *Des oppida aux métropoles*. Paris, Anthropos (Coll. « Villes »).
- BELLANGER, François et MARZLOFF, Bruno (1996) *Transit. Les lieux et les temps de la mobilité*. Paris, Éd. de l'Aube.
- BERQUE, Augustin, dir. (1994) *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Champ Vallon (Coll. « Pays/paysages »).
- BERQUE, Augustin (1995) *Les raisons du paysage, de la Chine antique aux environnements de synthèse*. Hazan.
- (1997) *Être humains sur la terre*. Paris, coll. Le Débat, Gallimard.
- BUREAU, Luc (1977) Des paysages, des idées et des hommes : le projet collectif de Charlevoix. *Cahiers de Géographie de Québec*, 31 (53-54) : 187-220.
- CARAMEL, L. (2002) L'environnement : un nouvel alibi pour protéger son marché? *Le Monde*, Économie, 3 septembre, p. V.
- CHABOT, Georges (1969) *Géographie régionale de la France*. Paris, Masson, 2^e éd.
- CHATEAUBRIAND, François-René (1806) *Voyage au Mont-Blanc & réflexions sur les paysages de montagnes*. Paris, Éd. Séquences, 1994.
- CORBIN, Alain (1988) *Le territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage, 1750-1840*. Paris, Aubier (Coll. « Historique »).
- DAGONNET, François, dir. (1982) *Mort du paysage? Philosophie et esthétique du paysage*. Champ Vallon (Coll. « Milieux »).
- DEBARBIEUX, Bernard (1995) *Tourisme et Montagne*. Paris, Economica (Coll. « Géo Poche »).
- DEPREST, Florence (1997) *Enquête sur le tourisme de masse. L'écologie face au territoire*. Paris, Belin (Coll. « Mappemonde »).

- GIRAN, C. (1999) Développement durable, progrès et innovation. Dans G. Benhayoun, N. Gaussier et B. Planque (1999) *L'ancrage territorial du développement durable. De nouvelles perspectives*. Paris, L'Harmattan (Coll. « Emploi, Industrie et Territoire »), pp. 104-123
- GUYOTAT, R. (2000) Le Marais poitevin a été emporté par le vent. *Le Monde*, 13 janvier.
- HEIDEGGER, Martin (1951) *Essais et conférences*, Paris, Gallimard.
- KNAFOU, Rémy, dir. (1997) *Atlas du tourisme et des loisirs*. Atlas de France. Reclus, La Documentation française.
- (1998) *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*. Paris, Belin.
- LAZZAROTTI, Olivier (1999) La sucrerie de Francières (Oise) : friche industrielle ou élément du patrimoine? *Hommes et Terres du Nord*, 1992, 2 : 123-128.
- LE LANNOU, Maurice (1949) *La géographie humaine*. Paris, Flammarion (Coll. « Bibliothèque de Philosophie scientifique »).
- LEMAIRE, N. (1999) Le Nord-Pas-de-Calais manque d'arbres. *Le Monde*, 9 novembre, p. 13.
- LEVY, Jacques (1999) *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*. Paris, Belin (Coll. « Mappemonde »).
- MARCEL, O., dir. (1989) *Composer le paysage. Constructions et crises de l'espace (1789-1992)*. Champ Vallon (Coll. « Milieux »).
- MIT (2002) *Tourismes 1, lieux communs*. Belin (Coll. « Mappemonde »).
- MOLLAT du JOURDAIN, Michel (1987) L'altérité, découverte des découvertes. Dans Jean Céard et Jean-Claude Margolin, dir. *Voyager à la Renaissance*, Actes du colloque de Tours, 1983, pp. 307-318.
- MONTAIGNE de, Michel (1972) *Les Essais*, Le livre de poche.
- PELLETIER, Philippe (1993) *L'imposture écologique*. Montpellier, Gip-Reclus (Coll. « Géographiques »).
- PÉRIGORD, Michel (1996) *Le paysage en France*. Paris, PUF (Coll. « Que sais-je? », n° 1362).
- PITTE, Jean-Robert (1983) *Histoire du paysage français*. Paris, Tallandier (Coll. « Approches »), 2 t..
- RATZEL, Friedrich (1904) *Über Naturschilderung*. Traduction de Cl. LECOINTRE et présentation de BESSE J.M. (1999) La science et l'art. Dans *Les carnets du paysage, Le paysage entre art et science* 2, n° 3, printemps/été 1999, pp. 103-120.
- RETAILLÉ, Denis (1997) *Le monde du géographe*. Paris, Presses de sciences po. (Coll. « Références inédites »).
- ROGER, Alain (1994) Histoire d'une passion théorique ou comment on devient un Raboliot du Paysage. Dans Augustin Berque, dir. (1994) *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Champ Vallon (Coll. « Pays/paysages »), pp. 107-123.
- (1997) *Court traité du paysage*. Bibliothèque des sciences humaines, nrf, Gallimard.
- ROGER, Alain, dir. (1995) *La théorie du paysage en France*. Paris, Champ Vallon (Coll. « Pays/paysages »).
- ROSNAY de, Joël (1977) *Le macrocosme. Vers une vision globale*. Paris, Édition du Seuil (Coll. « points, essais »).
- ROUGERIE, Gabriel et BEROUTCHACHVILI, Nicolai (1991) *Géosystèmes et paysages. Bilans et méthodes*. Paris, A. Colin (Coll. « U Géographie »).

-
- ROUSSAN de, Marc (1999) *Louise Kérouac*. L. Kirouac et/ou Multi Art Ltée.
- ROUX DE, É. (2000) Le paysage après la tempête. *Le Monde*, 11 janvier, p. 12.
- SAUTTER, Gilles (1987) Léonard de Vinci, théoricien du paysage. Dans Chantal Blanc-Pamard (1993) *Gilles Sautter, parcours d'un géographe, des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au monde*. Éd. Arguments, 2 tomes, pp. 610-623.
- (1990) La banalisation des paysages. Dans Chantal Blanc-Pamard (1993) *Gilles Sautter, parcours d'un géographe, des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au monde*. Éd. Arguments, 2 tomes, pp. 624-630.
- SCHAMA, Simon (1995) *Le paysage et la mémoire*. Paris, Seuil (Coll. « Univers historique »), 1999.
- SIMON, Gildas 1998 La planétarisation des migrations internationales. Dans Rémy Knafou (1998) *La planète « nomade »*. Les mobilités géographiques d'aujourd'hui. Paris, Belin, pp. 59-76.
- STOCK, Mathis (2001) *Mobilités géographiques et pratiques des lieux. Étude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton & Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne)*. Thèse de doctorat de géographie, Université de Paris VII, sous la direction de R. Knafou.
- TARRIUS, Alain (1992) *Les fournis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*. Paris, L'Harmattan (Coll. « Logiques sociales »).
- (2000) *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*. Paris, L'Aube (Coll. « Essai »).
- VEYRET, Yvette et LE MAITRE, A. (1996) Réflexions sur le paysage : paysage et patrimoine historique, quelques fonctions du paysage. *L'Information géographique*, 60 : 177-183.
- VEZINA, R. (1977) L'art documentaire au service des sciences humaines : le cas du Comté de Charlevoix au Québec. *Cahiers de Géographie du Québec*, 21 (53-54) : 293-308.
- WAGNER, Anne-Catherine (1998) *Les nouvelles élites de la mondialisation*. Paris, PUF (Coll. « Sciences sociales & société »).
- WEIL, Simone (1949) *L'enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*. Paris, Gallimard (Coll. « Folio-essais »), 1990.
- WIEBER, Jean-Claude (1996) Regards de peintres et de géographes. Dans Collectif (1996) *Lire l'espace*, recueil, Ousia, pp. 169-176.